

### PREMIER RENDEZ-VOUS D'INFORMATION / CONSULTATION SUR LA LOCATION DE COURTE DURÉE

Le 19 février dernier s'est tenue la séance de consultation publique sur le projet de modification réglementaire concernant la location de courte durée à la salle Desjardins du Complexe sportif La Pêche. Quelques 76 personnes ont fait le déplacement pour participer à cette rencontre organisée par la Municipalité dans le but d'écouter ce que les citoyens avaient à dire sur le sujet. La Pêche est une des rares municipalités à avoir entrepris une telle démarche au Québec alors que ce phénomène est mondialement reconnu comme étant un enjeu de taille pour les villes.

La rencontre était organisée en deux temps: une période d'information durant laquelle le directeur du Service de l'urbanisme, monsieur Marcel Marchildon, a exposé les principes essentiels liés à ce dossier, et une période de consultation au cours de laquelle la parole était cédée aux citoyens. Il était alors question de recueillir leurs commentaires et opinions et de leur donner l'opportunité de trouver les réponses à leurs questions. Pour cela, plusieurs partenaires de la Municipalité étaient présents afin de fournir des éléments de réponse supplémentaires. Il y avait M<sup>me</sup> Louise Marchildon, coordinatrice du soutien au développement économique et social et M. François Lanthier, évaluateur agréé au Service de l'évaluation foncière, tous deux de la MRC des Collines. Étaient également présents M<sup>e</sup> Jean-Charles Gendron, avocat chez RPGL, procureur de la Municipalité, pour toutes les questions d'ordre réglementaire, M. Marco Déry, directeur général de la Municipalité et maître de cérémonie, et bien évidemment, le maire Guillaume Lamoureux (à cette même table) et des membres du conseil municipal (dans l'assemblée).



Les opinions et commentaires recueillis ce soir-là se sont ajoutés à ceux déjà reçus à la suite de la publication du document de travail du 17 décembre dernier en séance du conseil municipal, et même avant. Depuis la création du courriel de partage d'opinion, une cinquantaine de messages ont été acheminés à monsieur Marchildon. L'ensemble de ces données serviront à bonifier le document de travail afin d'élaborer un premier projet de règlement qui fera l'objet d'un processus de consultation formel, tel que le prévoit la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La collaboration déjà établie entre le conseil municipal, l'administration municipale et ses partenaires ainsi qu'avec tous les citoyens intéressés, reste un moyen privilégié afin d'arriver à un encadrement satisfaisant qui prend en compte les réalités de notre communauté.

Il est possible de consulter le document de présentation de la séance d'information sur le site Web de la Municipalité, sous la section Actualités.

### CÉLÉBRONS UNE CENTENAIRE

Le 28 février 2019, Cora Hogan a fêté ses 100 ans. Cora est née dans une famille bien enracinée dans une ferme de Cantley où elle a vécu heureuse quasiment toute sa vie. En 2015, elle a dû déménager dans une maison de retraite à La Pêche, à la suite d'une blessure. Elle confie que c'est seulement à ce moment-là qu'elle a réalisé qu'elle n'était plus si jeune; elle avait alors 96 ans.

Les arrière-grands-parents de Cora Hogan ont émigré d'Irlande dans les années 1825-1830. Ils ont fondé une ferme à Cantley qui est depuis restée la résidence familiale se transmettant de génération en génération. Connue sous le nom de la ferme Hogan, elle a accueilli de nombreux repas de famille que tous attendaient avec impatience.

Dans sa jeunesse, M<sup>me</sup> Hogan aimait s'adonner à des activités récréatives et sportives comme la randonnée, la natation, le ski de fond, entre autres. Couturière hors-pair avec un pouce vert exceptionnel, Cora s'est toujours énormément impliquée auprès de sa communauté; c'est une femme active et énergique, même à 100 ans.

Le maire Guillaume Lamoureux a tenu à lui rendre visite afin de souligner sa longévité. Une cérémonie d'anniversaire a été organisée en son honneur par le personnel de la résidence.

Au moment de célébrer cet âge exceptionnel, Cora demeure une personne qui aime les gens et qui reste toujours positive, offrant ainsi à sa famille et à toutes les personnes qui l'entourent un excellent exemple de la façon dont on vit à 100 ans.



8 MARS

Bonne journée  
des femmes

### Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**  
maire  
819 456-2161, poste 2270  
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Réjean Desjardins**  
quartier 1  
819 456-2590  
r.desjardins@villelapeche.qc.ca
- Michel Gervais**  
quartier 2  
819 456-3746  
m.gervais@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**  
quartier 3  
819 360-9350  
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**  
quartier 4  
819 209-7338  
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**  
quartier 5  
613 794-4778  
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**  
quartier 6  
819 459-1344  
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**  
quartier 7  
819 635-2608  
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Evelyne Kayoungtha  
Rédactrice: Danièle Morisset  
Production : Lexis Média  
Distribution : Postes Canada  
Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche  
1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0  
Tél. : 819 456-2161  
Site Internet : www.villelapeche.qc.ca  
Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca  
ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),  
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),  
ISSN 1911-7809 (online-english)



# MESSAGES DES SERVICES MUNICIPAUX

## BESOIN DE REMBLAI?

Le Service des travaux publics désire vous informer qu'il est maintenant possible de faire une demande de remblai pour vos besoins personnels. Le formulaire à remplir est disponible à la réception du bureau administratif de la Municipalité situé au 1, route Principale Ouest (secteur Sainte-Cécile-de-Masham) ou sur le site Web de la Municipalité, sous l'onglet **Municipalité / Guides et formulaires**. Le formulaire de demande de remblai, une fois rempli, doit être déposé au comptoir de l'urbanisme, au bureau de la Municipalité. Des frais s'appliquent. La demande sera examinée et, si elle est conforme aux règlements, un certificat d'autorisation sera délivré dans un délai de 30 jours.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Albert Lafrenière ou Pascal Beausoleil au 819 456-2161, poste 2402 (A. Lafrenière) ou 2284 (P. Beausoleil).

*Le Service des travaux publics*

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mars 2019						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril 2019						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

RECYCLAGE

ORDURES

AUCUNE COLLECTE

(reportée au jour ouvrable suivant pour tous les secteurs).

N'oubliez pas que vous pouvez télécharger l'application **Ça va où?** pour poser le bon geste de récupération. Pour ce faire, visitez le site Internet [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca).

JE VEUX ME DÉPARTIR  
D'UN PRODUIT...



## SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE!

Vous êtes invités à profiter du changement d'heure, le dimanche 10 mars, pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, en remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai. Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir:

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'utilisez jamais de pile rechargeable.
- Si l'avertisseur est endommagé ou poussiéreux, ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. La durée de vie des avertisseurs est d'environ 10 ans et est mentionnée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque: remplacez l'avertisseur et jetez l'ancien directement dans votre poubelle verte (il n'est ni recyclable ni considéré comme un résidu domestique dangereux (RDD)). **Attention, avant de jeter l'avertisseur, prenez soin d'en retirer la pile qui est, elle, un RDD.**

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous au 819 456 2161, poste 2290.

*Le Service de la sécurité incendie*



## DE PETITS GESTES POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Saviez-vous qu'il existe un règlement municipal qui interdit d'entasser, d'accumuler, de déposer, de pousser ou de souffler de la neige dans la partie de la rue destinée à la circulation automobile ainsi que sur les trottoirs entretenus par la Municipalité? L'objectif recherché est de rendre les rues plus sécuritaires par l'absence d'amoncellements de neige devant les habitations et commerces, évitant ainsi les risques d'accident. Cela permet également de réduire la quantité de neige transportée par les véhicules municipaux.

Toujours pour faciliter les opérations de déneigement et selon la réglementation, rappelez-vous qu'il est important de déposer vos bacs de poubelle et de recyclage devant votre entrée aux abords de la rue, et non dans la rue, le jour de la collecte. Cela permettra également d'éviter les dégâts causés par des ordures entraînées par les véhicules de déneigement.

Finalement, n'oubliez pas qu'il est aussi interdit de stationner des véhicules dans les rues de minuit à 7 h du matin, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril.

*Le Service des travaux publics*

## ERRATUM- CALENDRIER MUNICIPAL ANNUEL

La Municipalité souhaite faire part à la population d'une erreur qui s'est glissée dans le calendrier municipal annuel 2019. La fête du travail devrait être le premier lundi du mois de septembre et non le mercredi, comme indiqué. La Municipalité vous remercie de votre compréhension.

Pour rappel, le calendrier municipal est disponible à divers endroits. Pour savoir où le trouver, consultez la section Actualités de la page d'accueil.

**ERRATUM**

## INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS DE LA MUNICIPALITÉ

Vous faites affaire à La Pêche, ou bien vous y résidez et croyez que la Municipalité pourrait bénéficier de vos biens ou services? Alors inscrivez-vous à son répertoire de fournisseurs!

Ce répertoire offre une vitrine promotionnelle simple et efficace aux gens d'affaires et aux professionnels qui exercent leurs activités ou résident à La Pêche. Il permet aussi à l'administration municipale d'explorer les ressources existantes et d'encourager l'achat local si les modalités d'attribution des contrats l'autorisent.

Pour vous inscrire au répertoire des fournisseurs de La Pêche, faites parvenir vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel) à la Municipalité, avec une courte description de votre domaine d'expertise ou des biens ou services que vous offrez. L'inscription ne garantit pas l'obtention de contrats, mais donne une bonne visibilité!

Les demandes d'inscription peuvent être envoyées à la Municipalité par la poste au 1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) JOX 2W0, par courriel à [reception@villelapeche.qc.ca](mailto:reception@villelapeche.qc.ca) ou par télécopieur au 819 456-4534. Dans tous les cas, veuillez intituler votre envoi comme suit: Municipalité de La Pêche – Inscription au répertoire des fournisseurs.

## DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2019

**Avis** est par la présente donné que, conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'exercice financier 2019 est maintenant déposé au bureau du secrétaire-trésorier situé au 1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) et que les comptes de taxes ont été expédiés le 1<sup>er</sup> février 2019. Si vous n'avez pas encore reçu le vôtre, veuillez communiquer avec la réception de la Municipalité par téléphone au 819 456-2161, poste 2221, ou par courriel à [reception@villelapeche.qc.ca](mailto:reception@villelapeche.qc.ca). Nous vous rappelons que lorsqu'un versement n'est pas effectué dans les délais prévus (selon les dates inscrites sur les coupons de votre facture), le solde entier du compte devient alors exigible et porte intérêt au taux annuel de quatorze pour cent (14%).

Il est possible que votre numéro de matricule ait changé. Vérifiez toujours vos factures et assurez-vous d'utiliser le numéro qui s'y trouve. Les reçus seront émis sur demande seulement.

**PREMIER VERSEMENT :**

5 mars

**AUTRES VERSEMENTS :**

5 avril, 5 juin, 6 août, 6 septembre et 10 octobre

*Le Service des finances et de la taxation*



## Célébrons la Journée internationale des femmes

Nous vous invitons à célébrer la Journée internationale des femmes avec l'association Wakefield Grannies, le vendredi 8 mars de 18h30 à 21h30 au Centre Wakefield La Pêche. Au programme: un concert donné par des femmes talentueuses, la vente de grignotines et une vente de gâteaux aux enchères par écrit. Toutes les confections sucrées et salées seront tendrement préparées par des hommes de la région pour rendre honneur aux femmes. Les fonds recueillis serviront à soutenir les projets d'aide aux grands-mères responsables de familles en Afrique du Sud. Les billets sont disponibles en prévente au Jamboree et chez Molo (12\$) ou à l'entrée (15\$); entrée gratuite pour les enfants de 12 ans et moins.

## Déjeuner de la Saint Patrick

Joignez-vous à nous pour un délicieux repas irlandais, de la musique irlandaise et des blagues irlandaises. Vous n'avez pas besoin d'être irlandais ou d'être membre du groupe, vous devez juste être amusant! Bienvenue à tous.

**Quand:** lundi 11 mars de 11h à 14h30

**Où:** Légion de Wakefield, 27, chemin de la Légion, Wakefield

**Coût:** 17\$

**Renseignement:** réservez votre billet en avance en contactant Sally Swan (819 459-3151), Pam Jamison (819 459-3460) ou Irene Richardson (irene@npwalking.com).

Appuyé par le Club d'âge d'or de Wakefield.

## Souper spaghetti

Activité de financement au profit de la paroisse Sainte-Cécile: souper spaghetti, patinage libre, soirée dansante.

**Quand:** samedi 30 mars de 17h30 à 19h00 (souper et patinage), soirée dansante à 20h

**Où:** salle Desjardins, complexe sportif de La Pêche (20, chemin Raphaël, Ste-Cécile-de-Masham)

**Coût:** 15\$ pour les adultes, 10\$ pour les enfants de 5 à 12 ans; gratuit pour les enfants de 5 ans et moins (le coût inclut le souper, le patinage et la soirée).

**Renseignements:** Madeleine Vaillant, 819 456-2759 ou madeleinevaillant@hotmail.com

## Souper à Ste-Sophie d'Aldfield

Ne manquez pas le prochain souper poisson-frites le samedi 16 mars à 17h30; activité de financement au profit du centre communautaire de Ste-Sophie d'Aldfield.

**Billets:** 15 \$ en vente au P'tit magasin général d'East-Aldfield (819 456-2781) ou communiquez avec Denis Quinn (819 456-2579).

## La Table autonome des aînés des Collines Cafés-rencontres pour les proches aidants avec Josué Jude

Venez échanger sur votre réalité, vos espoirs, votre fatigue et votre vécu en tant que proche aidant, tout cela dans une ambiance de bonne humeur, d'écoute et de respect.

Ste-Cécile-de-Masham: jeudi 7 mars à 13h30 (CLSC, salle de conférence, 9, chemin Passe-Partout)

Perkins: mardi 12 mars à 13h (17, chemin du Manoir, édifice J.-A. Perkins)

Notre-Dame-de-la-Salette: lundi 25 mars à 13h au 32, rue des Saules (salle de quilles)

## Yoga du rire

Cours offert par Linda Leclerc, maîtresse du yoga. Voici une activité à la portée de tous grâce à une approche amusante, simple et innovatrice dans le but de gérer le stress, chasser la déprime et atteindre un mieux-être physique, mental et émotionnel.

**Quand:** lundi 18 mars de 13h à 15h

**Où:** hôtel de ville, L'Ange-Gardien, 1177, Route 315

**Renseignements et inscription:** Josué Jude, 819 457-9191, poste 242 ou sans frais, 1 855 662-4637, poste 242

## Pour les aînés et les proches aidants

Rencontre sans rendez-vous avec Monique Albert, travailleuse de milieu, disponible tous les mois dans votre municipalité pour vous guider dans vos recherches d'information, vos demandes au gouvernement et autres, pour vous écouter et vous aider à remplir vos formulaires. Cette aide précieuse vous est offerte avec le sourire.

**Renseignements:** Monique Albert, 1 855 662-4637, poste 244

- Cantley (92, chemin Denis, chalet): mardi 12 mars de 9h30 à 11h30
- Cantley (38, rue Godmaire, chalet): jeudi 21 mars de 13h à 15h
- Notre-Dame-de-la-Salette (51, rue des Saules): mercredi 6 mars de 10h à 12h
- Val-des-Monts (17, chemin du Manoir, salle Marcel-Périard): jeudi 14 mars de 9h30 à 11h30
- Val-des-Monts (24, chemin du Parc Thibault, salle de réunion): jeudi 21 mars de 9h30 à 11h30

## Bénévoles demandés pour la boutique de l'hôpital de Wakefield

La Boutique Santé de l'hôpital Mémorial de Wakefield est à la recherche de bénévoles pour aider à maintenir ses horaires de jour, de soir et de fin de semaine (samedis). La Boutique est gérée par des bénévoles et les profits sont versés à la Fondation de santé des Collines. Si vous êtes intéressés et pouvez offrir quelques heures de bénévolat par mois pour une bonne cause, appelez Pamela Scobie au 819 459-1252.

## Atelier de fabrication de capteurs de rêves

Activité offerte gratuitement par le Cercle de Fermières de Masham pour les adultes et les enfants accompagnés d'un adulte. Le matériel sera fourni gratuitement par le Cercle.

**Quand:** samedi 27 avril, de 13h à 16h

**Où:** salle des Chevaliers de Colomb, 6, rue Guertin

**Inscription obligatoire:** nombre de places limité

**Renseignements:** Marie Claude (819 456-1878) et Juliette (819 593-2327)

## Programmation - Complexe sportif

**Snack de l'aréna:** ouvert pour le déjeuner, de 8h à 11h, du jeudi au dimanche, jusqu'au 24 mars

**Heures d'ouverture du Snack:** le jeudi de 8h à 14h; le

vendredi de 8h à 14h et 16h à 20h30; le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 8h à 19h.

**Saison de hockey printemps/été 2019:** il reste quelques périodes libres, voyez notre site Web à [www.complexe-sportif-la-peche.ca](http://www.complexe-sportif-la-peche.ca) ou appelez-nous pour confirmer la disponibilité de la patinoire

**Salle Desjardins:** salle de réception climatisée, idéale pour les fêtes de famille et les réunions. Prix abordable.

**Patinage en famille:** le dimanche jusqu'au 24 mars, de 12h à 12h50, offert gratuitement par le Centre dentaire Wakefield

**Patinage libre: le vendredi** jusqu'au 29 mars, de 17h à 17h50, offert gratuitement par IGA Famille Charles, Centre de tri Pontiac et Uniprix Masham.

**Hockey non organisé:** le vendredi jusqu'au 29 mars de 15h30 à 16h50; 5\$ par joueur

**Pour tout renseignement:** 819 456-1535, poste 1 ou [www.complexe-sportif-la-peche.ca](http://www.complexe-sportif-la-peche.ca)

## L'heure du conte

L'heure du conte vous est offerte gratuitement dans les trois bibliothèques municipales par l'association Parents en action La Pêche, en collaboration avec la Maison de la famille l'Étincelle et la Municipalité.

- Ste-Cécile-de-Masham (5, route Principale Ouest): les mercredis 27 mars et 29 mai à 10h30
- Wakefield (28, chemin de la Vallée-de-Wakefield): les mercredis 27 février, 24 avril et 19 juin à 10h30
- Lac-des-Loups (275, chemin Pontbriand): les samedis 16 février, 16 mars, 6 avril, 11 mai et 8 juin à 13h.

## Club du livre

Bienvenue à tous; prix de présence.

**Où:** bibliothèque Ella Matte

**Quand:** les mardis 19 mars, 16 avril, 14 mai et 11 juin à 19h.

**Renseignements:** Aline Carle, [alibabou@sympatico.ca](mailto:alibabou@sympatico.ca)

## Directives pour les annonces

● ● ● Pour annoncer les activités de votre organisme, veuillez envoyer votre texte dans un fichier Word à l'adresse [bulletin@villelapeche.qc.ca](mailto:bulletin@villelapeche.qc.ca), présenté si possible comme suit :

**Titre de l'événement**

(2-3 lignes présentant l'événement)

**Quand :** xxx **Où :** xxx **Coût :** xxx

**Renseignements :** personne-ressource et numéro de téléphone et (ou) adresse courriel, site Web (s'il y a lieu)

Veuillez noter que les textes seront acceptés selon le principe du **premier arrivé, premier servi**. SVP respecter une limite de 3 annonces maximum par organisme pour donner la chance à tous. Les annonces d'événements et d'activités auront priorité sur les autres types d'annonces.

**Prochaines tombées :**

avril : 7 mars



## LE CONSEIL DE JANVIER ET FÉVRIER, EN BREF

### Adoption du Règlement 19-781 concernant la constitution d'un fonds local vert réservé au développement durable et à la protection de l'environnement

Le Code municipal du Québec prévoit que toute municipalité peut, par règlement, constituer une réserve financière au bénéfice de l'ensemble de son territoire.

Le conseil municipal a, par cette résolution, adopté le Règlement 19-781 pour constituer un fonds vert financé par l'application de la taxe verte à des fins de développement durable et de protection de l'environnement. Les fonds ainsi collectés serviront à encourager des projets et initiatives ciblant le respect de l'environnement, la qualité de vie des citoyens et l'essor économique local.

La Municipalité se dotera d'un programme pour évaluer les projets et initiatives soumis et toute affectation de fonds sera autorisée par voie de résolution.

### Demande de travaux d'amélioration de la route 366

La route 366 à La Pêche est en très mauvais état à plusieurs endroits. Elle est parsemée de nids de poules, d'affaissements et de fissures, pour ne citer que ces dommages. Des réparations mineures ont été effectuées par le ministère des Transports du Québec ces dernières années, mais aucune réparation majeure n'a été enregistrée depuis de nombreuses années.

Considérant cette situation, la dangerosité de la route pour ses usagers et les nombreuses plaintes de ces derniers, le conseil municipal demande au ministère des Transports du Québec de procéder à la réalisation des travaux correctifs nécessaires et au revêtement bitumineux dans les meilleurs délais, des carrefours giratoires à Wakefield jusqu'au chemin des Trois-Monts au lac-des-Loups. Une copie de cette résolution est acheminée au député Robert Bussière.

### Logements abordables – Cohabitat Wakefield

Cohabitat Wakefield est une coopérative de solidarité sans but lucratif qui propose de construire 24 à 30 unités de logements abordables sur le territoire de la municipalité. Ce projet sera financé à 100% par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) et vise des terrains appartenant à la Commission de la capitale nationale (CCN). L'initiative de Cohabitat Wakefield est soutenue par la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides. De plus, le Collège Algonquin a sélectionné le projet dans le cadre de son programme d'architecture verte comme étude de cas : les étudiants ont réalisé un plan d'aménagement et un programme de construction avec une analyse des coûts.

Considérant le besoin en logements abordables qui représente un défi à la croissance de la municipalité, le conseil municipal signifie, par cette résolution, son appui et sa collaboration au projet de Cohabitat Wakefield et en informe les autorités décisionnelles de la CCN. Il autorise également l'administration municipale à participer aux discussions, notamment en matière de cession de terrains.

### Subvention aux organismes communautaires

En mars 2013, la Municipalité a adopté une politique de soutien financier aux organismes communautaires et une politique de commandites.

Le budget 2019 alloue 122 500\$ à 44 associations et organismes communautaires comme subvention pour leurs activités et 18 975\$ à cinq organismes en commandite. Les événements commandités par la Municipalité attirent de nombreux visiteurs à La Pêche et font résonner le nom de notre municipalité au-delà de ses limites.

Par ces deux résolutions, le conseil municipal autorise les versements des soutiens financiers et des commandites conformément à leur politique respective et sous réserve de présentation des documents exigés.



## SE PRÉPARER AUX SINISTRES

Les événements des dernières années au Québec, dans la région de l'Outaouais et encore plus près, ici même, chez nous, nous prouvent bien que l'expression « ça n'arrive qu'aux autres » ne tient pas la route. Les sinistres passés ont réveillé les consciences, certainement. Mais, ont-ils poussé à l'action? Vous êtes-vous préparé pour la prochaine fois, pas parce que vous souhaitez (re)vivre une situation d'urgence, mais parce que cela pourrait vous toucher personnellement. Et que cette fois-là, cette seule-fois, vous serez assez équipé pour y faire face? Si ce n'est pas encore le cas, il n'est jamais trop tard. Comment vous y prendre :

- Préparez votre plan familial d'urgence qui vous permettra de savoir comment réagir et quoi faire en cas de besoin. Concrètement, en élaborant votre plan d'urgence, vous établissez une liste de personnes à contacter, vous vérifiez comment couper l'arrivée d'eau ou l'électricité ou le gaz, vous planifiez un itinéraire pour évacuer votre maison ou votre quartier... bref, vous vous mettez en situation.
- Prenez également le temps de préparer une trousse d'urgence qui vous permettra d'être autonome

durant les trois premiers jours du sinistre. Cette trousse doit contenir les articles essentiels pour vos besoins de première nécessité et doit être facilement transportable en cas d'évacuation.

- Ne négligez pas d'assurer vos biens correctement (et aussi de garder vos factures)

N'oublions pas qu'en situation d'urgence ou de sinistre, nous sommes les premiers responsables de notre sécurité et de celle de notre famille, ainsi que de la protection de nos biens.

Pour passer à l'action, référez-vous au site Internet de la Municipalité : le menu supérieur inclut une section Mesures d'urgences avec toutes les informations utiles. La brochure « Êtes-vous prêts? » fait le tour de plusieurs événements en présentant ce qu'il y a lieu de faire avant, pendant et après le sinistre.

Ou encore mieux, le site [www.urgencequebec.gouv.qc.ca](http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca) est le carrefour de l'information gouvernementale en situation d'urgence. Tout y est. Faites-en votre référence pour vous préparer aux situations d'urgences.

**En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêt?**

Québec

## EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANT(E)S

Les services de l'urbanisme et des travaux publics sont à la recherche d'étudiant(e)s pour faire partie de leurs équipes durant l'été. Consultez les offres d'emploi disponibles sur le site Web de la Municipalité, rubrique « Municipalité / Offres d'emplois ».

## RECHERCHE DE CANDIDATURES POUR SIÉGER AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Municipalité de La Pêche est actuellement à la recherche de candidats(es) résidant à La Pêche pour siéger à son comité consultatif d'urbanisme. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature par écrit au plus tard le mercredi 27 mars 2019. Pour de plus amples renseignements sur les modalités de mise en candidature, veuillez consulter l'avis publié sur notre site Internet, sous la rubrique « Actualités », ou contactez le Service de l'urbanisme au 819 456-2161, poste 2250.